



2^{ème} EDITION DU FORUM INTERNATIONAL DES PEUPLES
AUTOCHTONES D'AFRIQUE CENTRALE (FIPAC 2)

MISE EN ŒUVRE DU PROJET ATELIERS DE PREPARATIF POUR
LE FIPAC 2 :

POUR UNE PARTICIPATION EFFECTIVE ET EFFICIENTE DES PEUPLES
AUTOCHTONES

**RAPPORT DE SYNTHÈSE DES ATELIERS NATIONAUX DE
SENSIBILISATION DES POPULATIONS AUTOCHTONES
POUR UNE PARTICIPATION ACTIVE AU FIPAC 2**

Février - Mars 2011

*Leonard Usungu, UICN-Cameroun
Chantal Wandja, UICN-Cameroun*

Avril 2009

SOMMAIRE

I. INTRODUCTION ET CONTEXTE

II-RAPPEL DES OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS

II.1. Objectif global

II.2. Objectifs spécifiques

II.3. Résultats attendus des ateliers de sensibilisation

III- METHODOLOGIQUE ET APPROCHE

III.1. Préparation des travaux

III.2. Déroulement des travaux

IV. RESULTATS ATTEINTS

IV.1. La participation

IV.2. Les produits

IV.3. Les recommandations

V.IMPACTS DE L'ORGANISATION DES ATELIERS DE SENSIBILISATION

VI. CONTRAINTES ET LECONS APPRISES

VII. PERSPECTIVES

ANNEXES

Annexe 1 : Communiqués finaux des ateliers de sensibilisation

Annexe 4 : Liste des participants par pays

Remerciements

Les sincères remerciements s'adressent aux Gouvernements des pays de l'espace COMIFAC qui ont accepté chacun d'abriter et de co-organiser le forum national.

Des remerciements mérités s'adressent également à l'endroit des partenaires au développement, particulièrement à la Coopération Technique Allemande (GTZ) qui pour son appui financier à l'organisation des fora.

Les remerciements vont aussi à l'endroit des différentes parties prenantes de chaque pays pour leur participation massive et effective aux fora organisés.

Une profonde gratitude à l'endroit de l'Union internationale pour la Conservation de la Nature - Programme Afrique Centrale et Occidentale (UICN-PACO), dont la facilitation et l'expertise technique ont permis d'atteindre les résultats recherchés par les fora.

Les fora ainsi que les résultats auxquels ils ont abouti, ont démontré l'efficacité et la pertinence du partenariat développé dans ce cadre.

LISTE DES ABREVIATIONS

CARPE	Central African Regional Programme for Environment
CEFDHAC	Conférence sur les Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale
CITES	Convention on International Trade in Endangered Species of Flora and Fauna
COMIFAC	Commission des Forêts d'Afrique Centrale
ECOFAC	Ecosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale
GDRN	Gestion Durable des Ressources Naturelles
GTZ	Deutsch Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (Office Allemande pour la Coopération Technique)
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PFNL	Produit Forestier Non Ligneux
RCA	République Centrafricaine
RDC	République Démocratique du Congo
SNV	Organisation Néerlandaise de Développement
UE	Union Européenne
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
USAID	United State Aid for International Development
WWF	World Wildlife Fund

I. INTRODUCTION ET CONTEXTE

L'implication de tous les acteurs et parties prenantes à la gestion durable des ressources naturelles en vue de promouvoir la mise en oeuvre du Plan de Convergence de la COMIFAC est une des priorités de tous les partenaires oeuvrant dans les écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale.

Un effort dans ce sens est en cours dans la sous-région à travers la structuration et la redynamisation des différents réseaux de la Conférence sur les Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC) qui sont le lien entre les acteurs dans le cadre de réflexions spécifiques à des secteurs ou des thématiques particulières.

En effet, la vision commune de la CEFDHAC telle que perçue par les différents acteurs est « un forum dynamique d'échanges favorisant la concertation multi-acteurs en vue de l'adhésion des parties prenantes au processus de gestion durable des écosystèmes des forêts d'Afrique centrale ».

Le Réseau des populations autochtones et locales pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale (REPALEAC), est l'un des réseaux du processus de Brazzaville, engagé dans la gestion durable des ressources naturelles dans le bassin du Congo.

Conscient de la nécessité de mener les actions concertées pour une gestion durable des ressources naturelles, le REPALEAC, a tenu son premier forum à Impfondo au Congo du 10 au 15 avril 2007 sous la dénomination de Forum International des Peuples Autochtones d'Afrique Centrale (FIPAC).

Ce forum s'est voulu un cadre de concertation entre les autorités politiques des différents pays, les partenaires au développement, la société civile, les media et les peuples autochtones de l'espace COMIFAC et du monde entier. En outre, Ce forum constitue une plate-forme de rencontre des peuples autochtones issus des différents pays du bassin du Congo.

Dans la continuation de ce processus, un deuxième forum appelé FIPAC 2 sera organisé en mars 2011 à Impfondo (Congo).

En vue d'une participation effective de toutes les parties prenantes, le REPALEAC entend mener une sensibilisation auprès des différents acteurs pour la tenue du FIPAC 2.

Par ailleurs, malgré toutes les volontés politiques et la tenue du premier forum, on relève une faible implication des peuples autochtones dans les discussions relatives à leur droit, à la gestion durable des ressources naturelles, etc. De même que les décisions de la gestion des ressources naturelles leur sont toujours imposées. D'où ce projet portant sur l'organisation des ateliers de sensibilisation pour imprégner ces populations autochtones de leur droit afin d'optimiser leur participation effective aux débats du FIPAC 2.

En effet, les peuples du bassin du Congo connaissent des fortunes diverses dans leur adaptation. Les peuples dont la survie dépend de la forêt semblent pourtant être les moins favorisés dans l'adaptation à la dégradation de celle-ci. Malgré leurs connaissances pointues de la forêt, les peuples autochtones ont depuis longtemps été marginalisés. Utilisés pour les tâches subalternes, ils subissent l'exploitation des peuples allogènes moins adaptés au milieu forestier. Ce statut de minorité et de marginalisation s'est accru par la prise des décisions et des résolutions en leur lieu et place.

Ainsi, avec l'appui financier de la Banque Mondiale, l'UICN a été mandaté pour apporter son expertise technique à l'organisation des ateliers de sensibilisation des populations autochtones dans huit pays de l'espace COMIFAC : Burundi, Cameroun, Congo, Guinée Equatoriale, République Démocratique du Congo, Gabon, Rwanda et République Centrafricaine.

II-RAPPEL DES OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS

II.1. Objectif global

Favoriser la gestion durable et équitable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale à travers la participation effective du REPALEAC au FIPAC 2.

II.2. Objectifs spécifiques

1. Evaluer la mise en œuvre des recommandations du FIPAC 1 ;
2. Sensibiliser toutes les parties prenantes de l'importance de la tenue du FIPAC 2 et de sa raison d'être ;
3. Identifier, sélectionner et sensibiliser les participants autochtones des pays de l'espace COMIFAC qui seront les délégués de ces pays au FIPAC 2 à Imfondo ;
4. Trouver des centres d'intérêt qui donneront une orientation aux messages à porter par les délégués des peuples autochtones au FIPAC 2.

II.3. Résultats attendus des ateliers

Les principaux résultats attendus de chaque atelier de sensibilisation sont les suivants :

- Un état des lieux de la mise en œuvre du suivi des recommandations du FIPAC 1 est réalisé,
- Une campagne de sensibilisation est menée au niveau des paysages des 8 pays de la sous-région
- Les participants autochtones des pays de l'espace COMIFAC pour le FIPAC 2 sont identifiés, et sensibilisés aux enjeux du FIPAC 2 ;
- Un mémo faisant un état des besoins des peuples autochtones est élaboré.

III- METHODOLOGIE ET APPROCHE

III.1. Préparation des travaux

Une rencontre a été organisée à Kinshasa entre le Chef du Programme Cameroun de l'UICN et le Coordonnateur régional du REPALEAC pour une planification concertée des réunions de sensibilisation.

Par ailleurs une autre réunion a été organisée avec d'autres partenaires de la coalition RRI au Cameroun (l'Initiative des Droits et Ressources) en vue de la préparation technique pour assurer la participation effective et active des peuples autochtones au FIPAC2.

Ainsi, le Coordonnateur Régional du REPALEAC a coordonné les ateliers de sensibilisation de la RDC, Burundi et du Rwanda, pendant que l'UICN à travers les Points Focaux CARPE, les consultants et les Points focaux du REPALEAC a coordonnera ceux du TNS (Cameroun, RCA), Tridom au Gabon, Mont Cristal en Guinée Equatoriale et au Congo.

Dans chacun de ces trois pays, un comité d'organisation local a été mis en place sous l'impulsion des Points Focaux CARPE-UICN ou du consultant recruté à cet effet. Les échanges se sont poursuivis avec l'équipe technique de l'UICN en charge de la supervision technique.

De façon générale, à la veille de chaque réunion (deux ou un jour avant), les documents de base de l'atelier ont été analysés lors des échanges de mise au point (dans chaque pays) regroupant les membres du comité d'organisation de l'atelier. Chacune de ces échanges s'est appesantie sur les points suivants :

- la finalisation du programme de l'atelier ;
- l'adoption d'une méthodologie de l'atelier ;
- l'amendement des documents de l'atelier ;
- le choix des stratégies de communication ;
- la mise au point des aspects logistiques.

III.2. Déroulement des travaux

L'approche méthodologique retenue dans chaque pays et mise en oeuvre au cours des travaux d'une durée d'un jour comportait trois phases principales :

- La cérémonie d'ouverture centrée sur la présentation des objectifs de l'atelier;
- Les exposés visualisés suivis de débats en sessions plénières, avec une démarche ouverte et participative ; ce qui a permis d'échanger les expériences entre participants d'une manière constructive, de formuler des recommandations, des besoins à l'endroit des décideurs politiques, d'où il en a découlé des messages forts qui ont fait l'objet des supports de communication présentés au FIPAC 2 ;
- La cérémonie de clôture.

Par souci d'efficacité, les ateliers prévus dans les paysages de la RCA et du Cameroun ont été regroupés en un seul qui s'est tenu à Yokadouma.

IV. RESULTATS ATTEINTS

IV. 1. La Participation

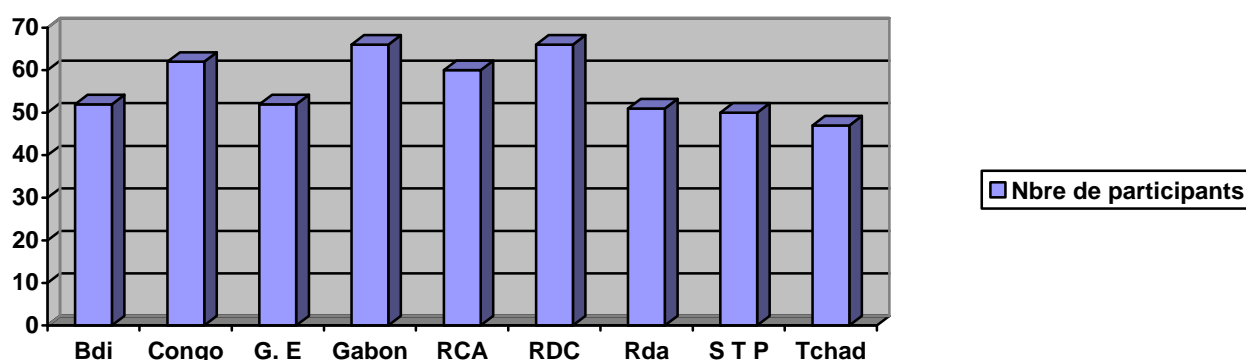
Dans les 9 pays où les ateliers se sont tenus, la participation aux ateliers était forte. Au total, 250 personnes au lieu de 41 (initialement prévus) ont pris part à l'ensemble des ateliers, soit un dépassement de 200 personnes.

Tableau 1 : Nombre de participants par pays

Pays	Burundi	Congo	Guinée Equatoriale	Gabon	Yok (Cam RCA)	RDC		Rwanda	Total
Nbre de participants	26		20	49	09	46		40	190

L'analyse du tableau permet de constater que la participation lors des ateliers était au-dessus du nombre de 10 participants initialement prévus par pays, soit une moyenne générale de 56 participants par forum. Ce qui fait un pourcentage total de participation de cent six pour cent.

Graphique 1 : Histogramme de participation aux ateliers nationaux par pays

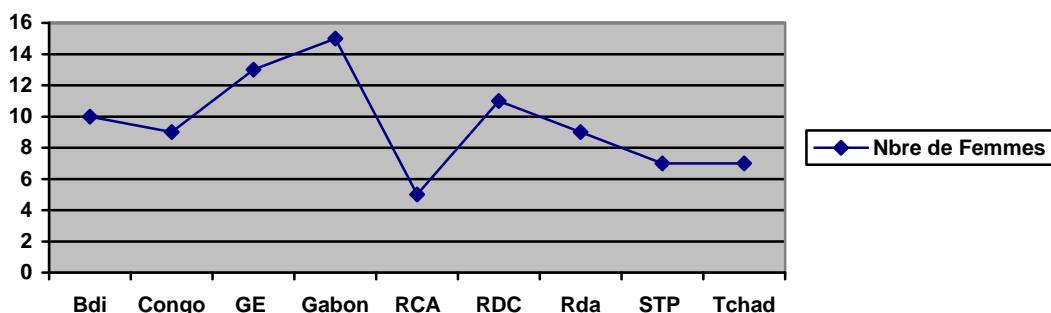


Dans l'ensemble, les aspects genre ont été pris en compte au niveau du choix des participants. La participation des femmes était très remarquable dans chacun des pays même si elle reste encore faible. Au total, 86 femmes ont pris part aux forums nationaux.

Tableau 3 : Nombre de participantes femmes par pays

Pays	Burundi	Congo	Guinée Equatoriale	Gabon	RCA	RDC	Rwanda	Sao Tomé & Príncipe	Tchad	Total
Nbre de Femmes	10	9	13	15	5	11	9	7	7	86

Graphique 3 : Courbe de participation des femmes dans les pays

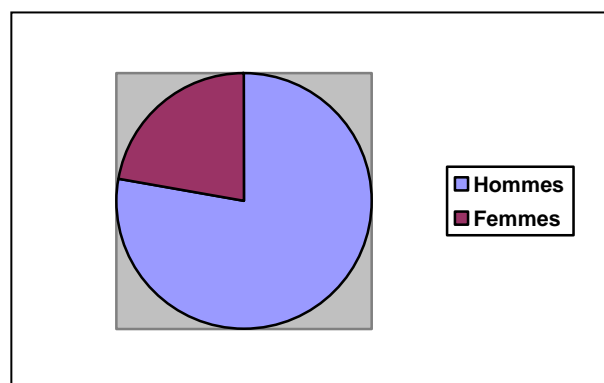


Même si la participation des femmes reste à améliorer, sur l'ensemble des 9 pays où les fora se sont tenus, deux (2) femmes ont été élues à la présidence du Forum national notamment au Gabon et en Guinée Equatoriale.

Tableau 4 : Situation du genre au niveau de la Présidence des fora

Figure 4 : Représentation graphique

	Hommes	Femmes
Nbre d'élus par sexe à la présidence des fora	7	2



IV. 2. Les produits

Comme produits issus de l'ensemble des ateliers de sensibilisation, l'on peut mentionner :

- ✓ La sensibilisation des populations autochtones sur l'importance de la tenue du FIPAC 2 et sur les thématiques à discuter au FIPAC 2 ;
- ✓ La liste des délégués des populations autochtones à participer au FIPAC 2 ;
- ✓ Les supports de communication ;
- ✓ Un mémo faisant ressortir les besoins des PA : la déclaration des PA et les recommandations spécifiques des Mbororo ;
- ✓ L'adoption des recommandations.

a) La sensibilisation des populations autochtones sur l'importance de la tenue et sur les thématiques à discuter au FIPAC 2

Les ateliers de sensibilisation organisés dans les paysages des huit pays faisant l'objet de ce projet ont permis de sensibiliser les populations autochtones sur l'importance de la tenue du FIPAC 2 et sur les thématiques devant faire l'objet des discussions audit forum. A cet effet, les modules de formation ont porté sur :

- La connaissance du FIPAC ;

- Le REDD
- Les droits et responsabilité des PA dans la gestion des ressources naturelles
- l'institutionnalisation du FIPAC,
- le renforcement des capacités du REPALEAC,
- l'adoption du plan d'action du FIPAC et du REPALEAC
- enfin sur la valorisation de la connaissance locale des PA au FIPAC 2.

b) La liste des délégués des PA à participer au FIPAC 2

Pour identifier les potentiels participants par pays au FIPAC 2, quatre critères ont été définis à savoir :

- ❖ Appartenir à une structure, association, ou réseau de l'espace COMIFAC s'occupant des questions des droits des populations autochtones ;
- ❖ être une structure active reconnue par la COMIFAC;
- ❖ Disposé d'un titre de voyage valide ;
- ❖ Tenir compte du genre dans la représentativité : au moins 30% des femmes

C'est sur la base de ces critères que la liste des délégués des PA au FIPAC 2 a été élaboré (Cf. liste en annexe 1).

c) Les supports de communication

La tenue des ateliers de sensibilisation a permis au PA présents de formuler des messages à diffuser auprès des décideurs et des partenaires au développement. Ces messages ont permis d'élaborer des supports de communication (annexe 2) qui ont fait parti des kits des participants. Il s'agit de :

- ❖ **La lettre des populations autochtones au FIPAC 2** : qui est une profession de foi en quelque sorte faite par les PA. Elle présenter leur situation et les différents problèmes rencontrés par ces derniers dans la zone Afrique Centrale.
- ❖ **Les Affiches et plaquettes** ou sont présentés les messages forts.

d) Un mémo faisant ressortir les besoins des PA

Pour une mise à niveau de toutes les délégations des PA présentes au FIPAC 2 à Impfondo, une réunion de synthèse a été organisée avec les populations autochtones le 15 mars 2011. Cette avait entre autre pour objectifs spécifiques de : Restituer les résultats et les conclusions des ateliers préparatoires organisés au niveau des paysages pour une mise à niveau de tous PA participant au FIPAC2, d'évaluer le niveau de mise en œuvre du plan d'action du REPALEAC élaboré lors de l'assemblée générale tenue à Kinshasa en octobre 2008 ; de discuter de l'institutionnalisation du FIPAC en vue de recueillir les points de vue des PA, de Discuter de l'organisation et du fonctionnement actuels et à venir du REPALEAC et recueillir les suggestions des PA , de Faciliter l'élaboration d'un plan d'action triennal du REPALEAC accompagné d'une feuille de route et de produire une position ou déclaration commune des PA à présenter au FIPAC2.

A l'issue de cette réunion, une déclaration des populations autochtones et des recommandations spécifiques sur la situation des peuples Mbororo (annexe 3) résumant leurs besoins ont été élaborées.

IV. 3. Les recommandations

Il est ressorti plusieurs recommandations des différents ateliers de sensibilisations et de l'atelier de restitution organisé à Impfondo les populations autochtones ont formulé plusieurs recommandations entre autres :

- La restructuration du REPALEAC ;
- La mise en place des coordinations nationales du REPALEAC dans tous les pays de la CEEAC et de l'espace COMIFAC ;
- L'organisation d'un atelier de recadrage du plan d'action du REPALEAC en vue de mieux répondre aux besoins les plus urgents des autochtones face aux enjeux actuels liés aux ressources naturelles..
- Que le REPALEAC s'engage à mettre en place les réseaux nationaux dans tous les pays de la CEEAC et de l'espace COMIFAC pour que le plan d'action du REPALEAC soit approprié par les réseaux nationaux et quand le plan d'action du FIPAC soit exécuté par les États.
- La mise en place d'un mécanisme de communication inter réseau national et le REPALEAC .
- Que le REPALEAC soit un organe technique du FIPAC et répondant-interface de la CEEAC et de la COMIFAC sur la thématique autochtone en Afrique Centrale.
- Que les Etats de l'espace COMIFAC encouragent le gouvernement rwandais de reconnaître l'institutionnalisation du FIPAC comme un cadre de concertation et de dialogue entre les gouvernants et les communautés autochtones cela poussera le gouvernement rwandais à la reconnaissance des Batwa comme peuples autochtones.

V. Impacts de l'organisation des ateliers de sensibilisation

L'organisation des ateliers de sensibilisation a eu un impact positif sur la tenue du FIPAC 2. Ces impacts sont situés à plusieurs niveaux :

Au niveau de la participation effective et efficiente des PA dans les débats du FIPAC 2

La participation et la contribution des PA étaient effectives lors des assises du FIPAC 2 au niveau de la représentativité, des communications faites et des discussions dans les travaux en groupe et en plénière. Il y a eu 6 communications faites par les PA, 2 PA comme rapporteurs des travaux en groupe et 1 PA comme rapporteur général du Forum faisant membre du secrétariat.

Au niveau de participation effective des parties prenantes au FIPAC 2 ;

Bon nombre de catégories de parties prenantes étaient représentées à savoir : Gouvernement et Administration, Société Civile y compris les représentants des réseaux de la CEFDHAC, Université et institution de formation et de recherche, Parlement, secteur privé, Partenaires au Développement et donateurs.

Au niveau du renforcement des synergies et du dialogue entre les PA et les institutions gouvernementales dans le processus d'internalisation et d'appropriation du FIPAC

- Les ateliers ont permis aux participants de faire le lien entre les préoccupations des PA et les priorités gouvernementales et de créer une synergie de vision et d'action pour le futur. Chaque atelier national a été l'occasion pour l'ensemble des différents participants nationaux d'identifier les priorités nationales.
- Ces ateliers ont permis le renforcement sur terrain du partenariat et du dialogue entre les PA, la société civile et les administrations.

Au niveau du renforcement des capacités des PA sur la connaissance et l'institutionnalisation du FIPAC, l'évaluation du plan stratégique du REPALEAC.

- Les exposés présentés lors des ateliers sur le FIPAC, l'institutionnalisation du FIPAC et l'évaluation du plan d'action stratégique 2008-2010 du REPALEAC ont connu une forte participation des PA au regard des discussions et échanges en plénière. Ce qui a permis aux PA de mieux comprendre et d'être outillés sur ces questions pendant le FIPAC 2. Les débats pendant les caucus autochtones tenu en marge du FIPAC 2 étaient constructifs. Ce qui leur a permis d'évaluer la mise en œuvre du Plan d'action stratégique du REPALEAC et d'élaborer une feuille de route (annexe 4).

VI. CONTRAINTES ET LECONS APPRISES

VI.1. Contraintes

- Insuffisance du budget ;
- Non prise en compte de la spécificité et des réalités de certains pays dans l'élaboration du budget;
- Rigidité des procédures de gestion de la Banque Mondiale ;
- Les plaintes enregistrées concernant notamment la non prise en charge des frais de taxi pourtant prévus dans le budget et qui devaient être pris en charge dans certains pays par la GTZ locale (Rwanda, Burundi, Tchad, Congo, RCA). Il en est de même de l'insuffisance des frais de taxi et perdiems pour participants du lieu et hors du lieu de la réunion ;
- La langue officielle de la Guinée Equatoriale étant l'espagnol, il était difficile de gérer l'atelier en français. Dans ce pays, il a fallu faire appel aux services de traduction des documents essentiels et d'interprétation en appui à la modération alors que cette rubrique n'ont pas été budgétisé ;

- Le besoin de partage de connaissances s'est fait sentir au regard de l'ampleur des échanges, mais le temps n'était pas toujours suffisant pour développer de nombreux thèmes.

VI.2. Leçons apprises

- ✓ L'engouement suscité au sein des différents pays par l'organisation des ateliers de sensibilisation et les produits issus de chaque atelier sont des opportunités qui faillit soutenir pour une meilleure durabilité des actions entreprises ;
- ✓ La nécessité s'impose de prendre en compte les réalités et spécificités de chaque pays dans l'élaboration du budget, la préparation et l'organisation des ateliers;
- ✓ Pour une meilleure efficacité dans l'action, il serait judicieux de laisser l'agence de facilitation prendre toute l'organisation en main et gérer tout le budget ;
- ✓ La communication avec le comité d'organisation local demeure une condition sine qua non pour une meilleure préparation des ateliers.

VII. PERSPECTIVES

- Une des priorités majeures au lendemain de l'organisation de ces ateliers est d'appuyer les structures des fora mis en place en vue de les rendre autonomes et d'assurer le suivi des recommandations de chaque forum.
- Les plans d'opérations 2009-2011 adoptés nécessitent que les moyens financiers soient mobilisés pour leur mise en oeuvre et il convient de soutenir les fora dans cette démarche.

ANNEXES

(à intégrer)